



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 18 octobre 2022

### **Coût de l'énergie : les agriculteurs en attente de réponses !**

Depuis le début de l'année les difficultés s'accumulent pour la production agricole. Dans un contexte de flambée globale des coûts de production, les agriculteurs sont très inquiets et totalement démunis face aux nouveaux contrats d'énergie qui leur sont proposés. Que pouvons-nous dire aux agriculteurs qui nous interrogent chaque jour sur ce qu'ils doivent faire de propositions de tarifs parfois multipliés par dix, empêchant tout espoir de revenu et de pérennité économique ?

Les énergéticiens sont non seulement pressés par un contexte énergétique tendu mais aussi par la fin annoncée des volumes supplémentaires octroyés dans le cadre de l'ARENH<sup>1</sup>. Ce dispositif permet en effet aux fournisseurs alternatifs d'accéder, à un prix régulé, à l'électricité produite par les centrales nucléaires d'EDF, leur permettant de limiter la hausse des tarifs. Les contrats sont ainsi proposés à des niveaux insoutenables. Il faut agir !

Depuis le Conseil Energie du 30 septembre, le cadre européen autorise les Etats membres à aider les PME. Aussi, la FNSEA demande instamment qu'un bouclier tarifaire s'applique aux exploitations agricoles afin de surmonter l'inflation, sans créer une nouvelle crise aux conséquences incontrôlables pour la sécurité alimentaire.

Le contexte de tension énergétique ne doit pas faire oublier le caractère stratégique de l'alimentation. De nombreuses productions ne peuvent pas se permettre de coupures d'électricité ou de gaz. Bien sûr, toutes les productions vont travailler sur la sobriété pour diminuer les consommations. Cependant, on ne peut imaginer qu'un bâtiment d'élevage soit privé de ventilation pendant deux heures, que des légumes sous serres ne soient plus chauffés ou que des pommes, des poires, des pommes de terre ne soient plus réfrigérés, étant donné le caractère périssable de ces produits. Et comment justifier l'arrêt des méthaniseurs, dont les procédures de redémarrage sont longues et coûteuses, même pour deux heures, alors que nous manquons cruellement de gaz ?

Le secteur agricole doit faire partie des secteurs prioritaires, non seulement pour l'alimentation mais aussi pour la production de gaz et d'électricité renouvelables.

Les agriculteurs attendent des réponses qui leur donnent une lisibilité sur l'avenir. Aujourd'hui, force est de constater que la seule mesure de soutien aux entreprises énérgo-intensives est inefficace pour un secteur comme le nôtre à faible marge, qui ne peut répercuter au consommateur final l'intégralité des hausses de coût de production.

---

<sup>1</sup> Accès Régulé à l'Electricité Nucléaire Historique

**Contact presse :**

FNSEA : Sabri Derradji – 06 21 16 80 84 – [sabri.derradji@reseaufnsea.fr](mailto:sabri.derradji@reseaufnsea.fr)